

Officier chef de quart passerelle

P1-3 2 Sécurité du trafic maritime (parties 1 et 2 du cours)

Durée : 1 h 30 min

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

1^{re} QUESTION (valeur = 8)

Selon le règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM),

- a) Écrire la définition d'un navire à voile.
- b) Écrire la définition d'un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre.
- c) Définir la notion de vitesse de sécurité **et** citer quatre facteurs à prendre en considération pour tous les navires pour déterminer la vitesse de sécurité.
- d) Expliquer les manœuvres de dépassement dans un chenal étroit.
- e) Lister les situations dans lesquelles un navire ne doit pas gêner le passage d'un autre navire qui suit une voie de circulation dans un dispositif de séparation de trafic (DST).
- f) Présenter les manœuvres possibles pour éviter les abordages par visibilité réduite lorsqu'une situation très rapprochée existe.

2^e QUESTION (valeur = 4)

- a) Présenter les caractéristiques de jour et de nuit d'une marque de chenal préféré à bâbord en région B.
- b) Présenter les caractéristiques de jour d'une marque spéciale et donner deux exemples d'utilisation de ce type de marque.
- c) Décrire le signal de trafic portuaire indiquant que les navires ne peuvent pas passer.

3^e QUESTION (valeur = 4)

Indiquer les éléments de manœuvre par bonne visibilité pour :

- a) un navire qui en rattrape un autre .
- b) deux navires dont les routes se croisent.

4^e QUESTION (valeur = 4)

À l'aide des données présentées en annexe support 1, répondre directement sur l'annexe à compléter 1.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il (elle) doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 1

Document à rendre avec la copie d'examen

Grille de réponse

Diapositive	A	B	C	D	E
1	<input type="checkbox"/>				
2	<input type="checkbox"/>				
3	<input type="checkbox"/>				
4	<input type="checkbox"/>				
5	<input type="checkbox"/>				
6	<input type="checkbox"/>				
7	<input type="checkbox"/>				
8	<input type="checkbox"/>				

Diapositive 1 :

En route au 180, je vois sur mon avant :



- A : il est obligatoire de passer à l'est de la marque
- B : il est obligatoire de passer à l'ouest de la marque
- C : il est conseillé de passer à l'est de la marque
- D : il est conseillé de passer à l'ouest de la marque
- E : on doit réduire sa vitesse

Diapositive 2 :

Lorsque les navires sont en vue les uns des autres, tout navire qui en rattrape un autre, avec un risque d'abordage, doit :

- A : Prévenir le navire rattrapé**
- B : Passer sur l'arrière de ce dernier**
- C : Adopter une vitesse réduite**
- D : S'écarter de la route de ce dernier**
- E : Éviter de passer sur l'avant de ce dernier**

Diapositive 3 :

Un navire à propulsion mécanique faisant route
doit montrer (sans tenir compte des dérogations) :

A : un feu de tête de mât

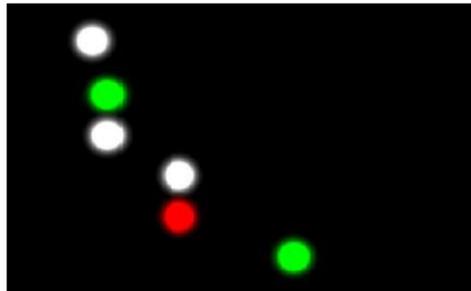
B : deux feux de tête de mât

C : un feu de poupe et des feux de côtés

D : A + C

E : B + C

Diapositive 4 :



Question 13

Il s'agit d'un navire en train de chaluter **(2 réponses)** :

A : de plus de 50 mètres

B : en train de haler son chalut

C : vu de l'avant

D : vu de tribord

E : vu de l'arrière

Diapositive 5 :

Cette marque est une marque :

- A : latérale tribord région A
- B : latérale tribord région B
- C : latérale bâbord région A
- D : latérale bâbord région B
- E : de balisage de plage



Diapositive 6 :

La signalisation d'un danger nouveau peut comprendre une balise radar émettant :

- A : 
- B : 
- C : 
- D : 
- E : 

Diapositive 7 :

De nuit, j'observe furtivement le signal lumineux :



Il s'agit probablement :

- A : d'une marque cardinale sud
- B : d'une marque d'eaux saines
- C : d'une marque de danger isolé
- D : d'une marque spéciale
- E : de la signalisation d'un danger nouveau

Diapositive 8 :

Dans un DST, les navires qui doivent couper les voies de circulation doivent le faire :

- A : sans gêner les navires dans le DST**
- B : en s'écartant de la route des autres navires**
- C : a vitesse réduite**
- D : en suivant un cap perpendiculaire à la direction générale du trafic**
- E : en suivant un cap qui soit autant que possible perpendiculaire à la direction générale du trafic**